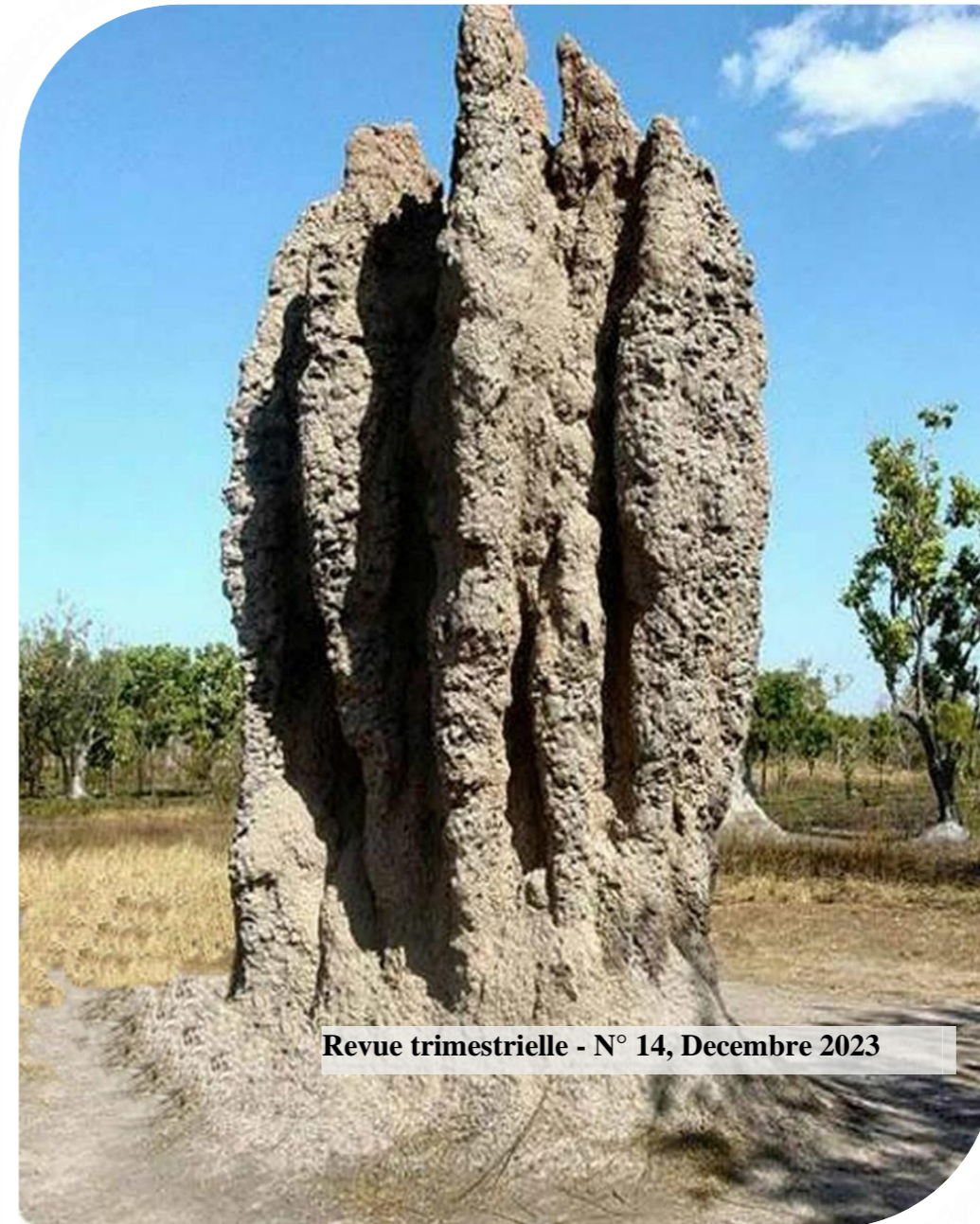


ISSN: 2617-4766

# Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 14, Decembre 2023

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 14 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression  
**IMPRIMERIE ST LOUIS**

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO  
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30  
E-mail: [imprimerie.stlouis@yahoo.fr](mailto:imprimerie.stlouis@yahoo.fr)

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication et rédacteur en chef :**

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé

**Directeur de rédaction :**

**SILUE Lèfara (Maître de Conférences)**, Université Félix Houphouët Boigny

### **Comité Scientifique**

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Pr Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Pr FAYE Mamadou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

### **Comité de lecture**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

### **Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
  - 1-Pour le **Titre** de la première section
    - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
    - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :  
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,  
Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

## SOMMAIRE

1. LES ENJEUX DE L'ADJONCTION DANS LA PHRASE VERBALE DE  
*SILENCE, ON DÉVELOPPE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI ADÉ -----5  
TRAORE Aly, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. PORTRAIT DE L'INTELLECTUEL AFRICAIN DANS L'ECRITURE D'AYI  
KWEI ARMAH ----- 24  
Dr. KOUAME Christ Baklé, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
3. DE LA DANSE TRADITIONNELLE AU TEXTE POETIQUE : ANALYSE  
DES PROCÉDES DE POÉTISATION DE LA DANSE DANS *CANICULE* DE  
SOULEYMANE KOLY ----- 48  
MECASSON Douadelet Camus, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. L'INTERMÉDIALITÉ CHEZ OKOUMBA-NKOGHE : LECTURE D'*ELO*,  
*LA FILLE DU SOLEIL* ----- 67  
NGON Lupita Chaldis-Fern, Université Omar Bongo (Gabon)  
MOMBO Charles Edgar, Université Omar Bongo (CRELAF), (Gabon)
5. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET PEUPLEMENT DES BITCHAMBO DU  
PIÉMONT DE L'ATAKORA DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE À LA CONQUÊTE  
COLONIALE ----- 87  
N'DATI N'Dah, Université de Kara (Togo)
6. L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DU ZARMAGANDA  
PRECOLONIAL DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE À LA FIN XV<sup>e</sup> SIÈCLE : CAS DE BOLI  
(NIGER)----- 99  
Dr HAMA Nouhou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
7. MÉTAPHORES DES CORPS EN SOUFFRANCE OU ÉCRITURE DE LA  
REVOLTE DANS LA PARENTHÈSE DE SANG DE SONY LABOU TANSI  
ET GRAND ECART D'ERIC JOEL BEKALE----- 118  
NDOMBI LOUMBANGOYE Ornella Pacelly, CRELAF-Université  
Omar Bongo (Gabon)

8. LA FIGURE D'ANTIGONE DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.  
REECRITURE ET DYNAMIQUE DES SENS DANS *QUEROR* D'ANTONIO  
ALFONSO ET *L'OSEILLE LES CITRONS* DE MAXIME N'DEBEKA ----- 136  
Dr ITOUA Patric, Université Marien Ngouabi (Congo)
9. PENSER LE DIALOGUE INTER-FRANCOPHONE DANS LES  
LITTÉRATURES FRANCOPHONES ----- 152  
BICHARA Taoussi Taoukamla, Université de N'Djaména (Tchad)  
MADJINDAYE Yambaïdjé, Université de N'Djaména (Tchad)
10. TENGRÉLA À L'ÉPREUVE DES CONQUÊTES DU KENEDOUGOU (1845-1895) ---- 169  
GAMSONRÉ Yaya, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)  
BAMBA Mamadou, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)
11. PRAGMATIQUE DU DISCOURS DANS *LA REPUDIATION* DE RACHID-----189  
AMEKUDJI Anoumou, Université de Lomé (Togo)
12. LE POSITIVISME A L'ÉPREUVE DE LA CRYOGENIE : VERS UNE  
REQUALIFICATION DE L'ESCHATOLOGIE ?-----212  
GUÉBO Josué Yoroba, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan  
(Côte d'Ivoire)

**LES ENJEUX DE L'ADJONCTION DANS LA PHRASE VERBALE DE  
*SILENCE, ON DÉVELOPPE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI ADÉ**

**Aly TRAORE**

**Université Peleforo Gon Coulibaly**

**traorealy@upgc.edu.ci**

**Résumé :** L'adjonction foisonne dans de nombreuses phrases verbales du roman *Silence, on développe* de Jean-Marie Adé Adiaffi. L'emploi de cette figure de style brise les carcans des structures phrastiques. Celles-ci enflent, gonflent au point d'exploser, à l'image de la colère qui étreint Adiaffi. Ces structures atypiques sont des symptômes rhétorico-grammaticaux de l'engagement et de la rébellion du romancier face à la dictature des nouveaux pouvoirs. Aussi l'emploi de l'adjonction donne-t-il parfois l'impression que la structure phrastique importe peu pourvu que le message passe. Et pourtant, sa configuration est révélatrice de l'idéologie révolutionnaire de Jean-Marie Adiaffi Adé, qui n'a que faire des règles préétablies dans la société par les gouvernants égoïstes, corrompus et cruels.

**Mots clés :** Adjonction, engagement, enjeu, idéologie, phrase verbale.

**Abstract:** The addition abounds in many verbal sentences of the novel *Silence, on developed* by Jean-Marie Adiaffi Adé. The use of this figure of speech breaks the shackles of the phrasing structures. These swell, swell to the point of exploding, like the anger that grips Adiaffi. These atypical structures are rhetorical-grammatical symptoms of the novelist's commitment and rebellion in the face of the dictatorship of the new powers. So the use of the addition sometimes gives the impression that the sentence structure does not matter as long as the message gets through. And yet, its configuration is indicative of the revolutionary ideology of Jean-Marie Adiaffi Adé, who does not care about the rules pre-established in society by selfish, corrupt and cruel rulers.

**Keywords:** Addition, commitment, stake, ideology, verbal sentence.

### **Introduction**

L'adjonction est l'une des figures d'élocution par liaison. « (Elle) consiste à rapporter plusieurs membres ou parties du discours à un terme commun qui n'est exprimé qu'une seule fois. » (P. Fontanier, 1977, p. 336). Au sein de cette figure de style, ses divers membres forment un agrégat d'éléments qui va dépendre d'un seul



terme de la phrase verbale. Ainsi, l'adjonction peut occuper les fonctions de sujet, de prédicat, de complément d'objet ou d'agent, de l'attribut du sujet ou du complément d'objet. Bref, l'adjonction peut se manifester dans n'importe quelle partie de la phrase verbale. Ce trope abonde dans le discours de l'Ivoirien Jean-Marie Adiaffi Adé. Son usage, chez cet écrivain, donne souvent des proportions volumineuses à certaines phrases verbales. Celles-ci enflent, s'étendent au point d'explorer à l'image de la colère que dissimule Adiaffi. Autrement dit, l'emploi de l'adjonction par Adiaffi, dans son roman *Silence, on développe*, corrompt la structure de maintes phrases verbales.

Raison pour laquelle nous voulons nous appesantir sur le sujet intitulé « Les enjeux de l'adjonction dans la phrase verbale de *Silence, on développe* de Jean-Marie Adiaffi Adé ». L'emploi de ce trope dans cette œuvre suscite les questions suivantes : quelles sont les composantes de l'adjonction dans ce corpus ? Comment cette figure de style fonctionne-t-elle dans les phrases qui les intègrent ? À quelle fin cet écrivain abuse-t-il de l'adjonction dans son discours ? Tout en prenant appui sur la grammaire prescriptive et énonciative, cette étude va tenter d'apporter des réponses aux questions supra par le canal des axes qui suivent : l'adjonction dans la phrase verbale, dans le syntagme verbal et la portée idéologique de son emploi dans le roman *Silence, on développe* (désormais *SOD*).

### **1. L'adjonction dans la phrase verbale du corpus**

« On appelle phrase verbale une phrase dont le prédicat comporte un verbe, qu'elle soit simple ou complexe. » (M. Grevisse, 1994, p. 273). Autrement dit, une phrase verbale est une phrase comportant un ou plusieurs verbes ou prédicats. L'adjonction, quelle que soit sa position dans ce type de phrase, peut influencer sa structure syntaxique.

### 1.1. L'adjonction en position de sujet

« Sur le plan de la syntaxe, le sujet commande l'accord du verbe. C'est un mot très important dont on saurait apparemment se passer. » (C. Goedert, 1978, p. 163). En d'autres mots, le sujet est, dans la phrase verbale, une fonction essentielle. D'ordinaire, celle-ci est exercée par un nom (propre ou commun), un syntagme nominal (SN), un pronom, un infinitif ou une subordonnée conjonctive ou relative. Dans la phrase verbale, le sujet se place, en général, avant le verbe. Sous la plume d'Adiaffi, l'adjonction assume également cette fonction. Examinons l'adjonction en position de sujet dans la séquence phrastique que voici :

(1) **Oui, le Sage, le Roi, l'Empereur, le Pharaon, le Prophète, le Messie, le Président à vie N'da Fangan Walé alias N'da Bettié Sounan** règne et gouverne d'une façon absolue, d'une main de fer, sans partage, tyrannique, dictatoriale, meurtrière, onéreuse (*SOD*, p. 300).

Dans l'extrait (1), l'adjonction est en début de phrase et assume la fonction de sujet des verbes « règne » et « gouverne ». Cette adjonction est un amas de syntagmes nominaux (SN) successifs et juxtaposés « le Sage », « le Roi », « l'Empereur », « le Pharaon », « le Prophète », « le Messie », « le Président à vie N'da Fangan Walé alias N'da Bettié Sounan ». Ils forment un bloc compact. C'est ce lien très étroit, entre les divers membres de cette adjonction, qui justifie l'absence d'une conjonction de coordination entre le dernier et l'avant-dernier élément de cette longue série de SN. D'ailleurs, « l'accord du verbe (au singulier) avec le groupe sujet renforce la cohésion de la phrase en manifestant la solidarité de ses deux constituants de base, le groupe nominal et le groupe verbal » (M. Riegel et *alii*, 2018, p. 497). La structure de cette adjonction, composée de sept SN, désarticule la syntaxe de cette phrase verbale, comme l'illustre sa réécriture :

**P → SN<sub>1</sub> + SN<sub>2</sub> + SN<sub>3</sub> + SN<sub>4</sub> + SN<sub>5</sub> + SN<sub>6</sub> + SN<sub>7</sub> + SV + SP**

L'adjonction, en position de sujet du verbe « organisa », arbore une vêtue atypique dans la phrase suivante :

(2) C'est dans ce conditionnement franc, cette manipulation massive de corruption civique que **Sa Majesté Orduriale SAGE - ROI - EMPEREUR - PHARAON - PROPHÈTE - MESSIE - PRÉSIDENT À VIE**, organisa la réunion, la grande réunion de l'ex- « Stade de la libération » devenu « Stade N'da Sounan », après un tour du monde diplomatique pour remercier la C.I.A., ses amis américains, français, allemands, mais aussi tunisiens, marocains, africains. (*SOD*, p. 233).

Des incongruités apparaissent dans l'adjonction « Sa Majesté Orduriale SAGE - ROI - EMPEREUR - PHARAON - PROPHÈTE - MESSIE - PRÉSIDENT À VIE ». Le trait d'union entre les différents composants de cette adjonction est une anomalie puisqu'il est dans un groupe déjà condensé. Ce signe de ponctuation apparaît ici comme une redondance. On observe aussi que tous les éléments de ce trope ont à leur initiale une lettre majuscule, contrairement à la norme prescriptive. En principe,

« La majuscule s'emploie pour marquer un nom propre, par opposition à un nom commun. [...] elle est utilisée pour les noms de pays et de peuples, les noms de rues, de corps constitué. [...] Les titres d'œuvres littéraires ou les noms d'œuvres d'art font également usage des majuscules. » (M. Riegel et *alii*, 2018, p. 171).

De ce fait, comme tous les lexèmes de l'énoncé (2) font partie de la classe des déterminants, des adjectifs, des prépositions et des noms communs, ils doivent débiter par une lettre minuscule. En sus, la plupart des substantifs sont en caractères d'imprimerie alors que rien, dans le contexte, ne permet de justifier cette calligraphie.

La présence de la virgule entre l'adjonction (le sujet), et le verbe « organisa » est une anomalie syntaxique. « La virgule est en principe interdite entre des termes qui, d'un point de vue syntaxique, sont étroitement associés : sujet et verbe, verbe et attribut, verbe et complément d'objet (groupe nominal ou complétive), nom et complément du nom. » (M. Riegel et *alii*, 2018, p. 151).

Comme l'adjonction en position de sujet, plusieurs verbes successifs possèdent un même sujet dans des phrases verbales du corpus.

## 1.2. L'adjonction en position de prédicat

« Le verbe assurant le lien entre le sujet, avec lequel il s'accorde, et les compléments qu'il régit, sa place commande toute la construction de la proposition. » (F. Deloffre, 1979, p. 30). Il est le constituant essentiel du SV. Sa fonction est celle de prédicat et il indique une action (ou un procès) ou un état. Le nombre de verbes conjugués est équivalent au nombre de propositions dans la phrase composée. Cette assertion n'est pas avérée lorsque la phrase verbale contient une adjonction. Observons, à cet effet, l'exemple ci-dessous :

(3) La légende, le mythe Kaolin **naquit, grandit, grisonna, blanchit** sa chevelure à la barbe et au nez des patriotes. (*SOD*, p. 28).

En (3), l'adjonction se compose des verbes successifs « naquit », « grandit », « grisonna » et « blanchit », régis par un sujet unique, le SN « le mythe Kaolin ». D'ordinaire, dans ce type d'énumération, l'emploi de la conjonction de coordination « et » s'impose entre l'avant-dernier et le dernier verbe de cette série. Cette assertion est attestée par J. Gardes-Tamine (2004, p. 31) lorsqu'il affirme que « dans le cas où plusieurs membres sont liés, seul le dernier doit présenter l'outil de coordination. » Du coup, la troncation du joncteur altère la structure syntaxique de l'exemple (3). L'emploi de l'adjonction n'est donc pas un fait anodin. Cette figure de style permet à Jean-Marie Adiaffi Adé de s'affranchir des normes prescrites par le bon usage de la langue française. C'est une forme de rébellion contre l'écriture dans l'objectif de sacrifier le mode d'expression typique de son peuple, l'oralité. L'absence de la conjonction de coordination raffermit, par conséquent, la cohésion entre les membres de l'adjonction de manière à former un amas de verbes. En porte témoignage la réécriture du SV de l'extrait (3) :

$$SV \rightarrow V_1 + V_2 + V_3 + V_4 + SN$$

Sous la plume d'Adiaffi, l'adjonction prend souvent des formes facétieuses dans des contextes d'une gravité inouïe, comme cela se constate dans cet énoncé :

(4) Majesté Divine veut une tête, comme ça, comme ça, comme ça, sans explication, un point, c'est tout : tous les couteaux des dignitaires **se lèvent, se croisent, s'entrecroisent, se choquent, s'entrechoquent, s'enchevêtrent** pour la couper, la dépecer, la décortiquer jusqu'à la boîte crânienne rasée, fracassée, brisée à coups de marteau, de mortier, de pilon, en de tous petits morceaux, moulus comme du foutou. (*SOD*, p. 296).

Dans l'exemple (4), l'adjonction correspond à la série de verbes pronominaux « se lèvent », « se croisent », « s'entrecroisent », « se choquent », « s'entrechoquent », « s'enchevêtrent ». Tous ces items verbaux sont régentés par le SN sujet « tous les couteaux des dignitaires ». Leur enchaînement ressemble à un jeu de mots. Cet agrégat comprend deux verbes courts (formés de deux syllabes) « se lèvent », « se croisent », suivis d'un verbe long (quatre syllabes) « s'entrecroisent », puis un verbe court (deux syllabes) « se choquent », comme si le scripteur veut marquer une pause rapide, pour chuter enfin sur deux verbes longs (quatre syllabes) « s'entrechoquent », « s'enchevêtrent ».

On remarque, dans cette adjonction, la présence du phénomène de la dérivation. Celle-ci « consiste à employer dans une même phrase ou dans une même période, plusieurs mots dérivés de la même origine. » (P. Fontanier, 1977, p. 351). Ainsi, le troisième verbe « s'entrecroiser » est un item composé puisqu'il est formé du préfixe [entre-] et de la racine du verbe « croiser », qui le précède. Quant au cinquième verbe, « s'entrechoquer », il découle du radical du verbe « choquer », qu'il suit et du préfixe [entre-].

Certaines adjonctions présentent des formes atypiques. Le fragment que voici l'atteste :

(5) Mais l'amour et la liberté : c'est ce qui **vit. Lutte, vibre, palpité**. (*SOD*, p. 23).

Au regard de la configuration de cet énoncé, constitué de deux phrases verbales, nous pouvons conjecturer qu'il s'agit, en fait, d'une phrase unique. En effet, la

seconde phrase est la suite logique de la première. Pour le certifier, il suffit alors de supprimer le point séparant ces deux phrases :

(5a) Mais l'amour et la liberté : c'est ce qui **vit, lutte, vibre, palpite**.

La présence du point en (5) est une incohérence syntaxique puisqu'il sépare le sujet des verbes qu'il régit. Sa troncation permet de découvrir ainsi une adjonction dans l'enchaînement des prédicats « vit », « lutte », « vibre » et « palpite ». Ces verbes constituent un ensemble de prédicats, partageant un sujet unique, le pronom relatif « ce qui ».

Par ailleurs, l'adjonction se manifeste aussi dans les rapports que le sujet entretient avec certains constituants du SV de la phrase verbale. Elle concerne alors l'attribut du sujet.

### 1.3. L'adjonction en position d'attribut du sujet

« L'attribut exprime par l'intermédiaire d'un verbe (un verbe copule ou une copule), parfois sous-entendu, une qualité du sujet ou de l'objet. » (R. Georgin, 1952, pp. 362-363). « Il peut prendre des formes très diverses, que l'on peut cependant regrouper en deux grands ensembles nom et équivalents du nom, adjectif et équivalents de l'adjectif. » (D. Denis et A. Sancier-Château, 1994, p. 69). Soit l'exemple suivant :

(6) Inutile de dire que monsieur Facodo fut **irréprochable, efficace, héroïque, épique**, dans la défense des intérêts des travailleurs du peuple d'Assiéliédougou. (*SOD*, p. 232).

L'adjonction est pourvue des adjectifs qualificatifs successifs, « irréprochable », « efficace », « héroïque » et « épique ». Ces adjectifs assument la fonction d'attribut du sujet « monsieur Facodo ». J. Dubois et R. Lagane (1988, p. 105) le soulignent à travers les propos suivants : « Avec un verbe copule, l'adjectif dépend du groupe du nom sujet, comme l'illustre son accord avec ce nom ; il est alors

attribut du sujet ». L'emploi de cette figure de style confère la structure suivante à cette phrase attributive :

**P → SNS + V + Adj<sub>1</sub> + Adj<sub>2</sub> + Adj<sub>3</sub> + Adj<sub>4</sub>**

Sous la plume d'Adiaffi, l'adjonction revêt souvent des formes atypiques. Illustrons ces faits à travers l'extrait ci-après :

(7) À genoux, Yanki implora :

- Ce n'est pas vrai, Seigneur, vous êtes **un Héros, un Pharaon, un Messie, un Prophète, un Dieu, un Humaniste au cœur d'or**. (*SOD*, p. 274).

Les SN « un Héros », « un Pharaon », « un Messie », « un Prophète » « un Dieu » et « un Humaniste » fonctionnent comme attributs du sujet « Seigneur ». Ils constituent ici une adjonction dans laquelle l'adjectif numéral « un » apparaît à six (6) reprises. Cet adjectif marque, avec emphase, l'unité, indiquant ainsi le fait que le « Seigneur », dont il est question, est unique parmi les hommes. Cette singularité est également marquée par la présence de la majuscule à l'initiale de chacun de ces substantifs malgré leur appartenance à la classe des noms communs. L'emploi de la majuscule confère donc à ces noms la qualité de noms propres. À en croire S. Chartrand et *alii*, « Il y a deux sortes de noms : les noms communs et les noms propres. Ces derniers s'écrivent toujours avec une majuscule à la première lettre et désignent le plus souvent des personnes, des lieux, des époques ». (S. Chartrand et *alii*, 1999, p. 123).

L'attribut, qui d'ordinaire, suit la copule, se retrouve parfois en début de phrase dans le corpus. Analysons, à ce sujet, la phrase attributive ci-après :

(8) **Longue, profonde, béante** fut la Nuit. (*SOD*, p. 21).

La structure syntaxique de la phrase supra est déviante vu que c'est l'adjonction (« longue », « profonde » et « béante »), attribut du sujet « la Nuit », qui l'ouvre. Autrement dit, l'antéposition de cette adjonction entame l'intégrité grammaticale de la phrase. En effet, « L'attribut du sujet ne peut pas être déplacé en dehors du groupe

verbal (GV) ; il est placé à droite du verbe, sauf si c'est un pronom personnel conjoint ». (S. Chartrand et *alli*, 1999, p. 112). Par conséquent, la configuration régulière de cette phrase est :

(8a) La Nuit fut **longue, profonde et béante**.

Parfois, la ponctuation intervient de manière inappropriée dans la phrase verbale, fractionnant ainsi les membres de l'adjonction. En voici une illustration à travers cet énoncé :

(9) Mais Aurore était **couchée, là ! Nue. Calme, sereine, somptueuse** et N'da Bettié Sounan la regardait. (*SOD*, p. 25).

En examinant la structure de ce fragment, l'on constate que les items « couchée », « là », « nue », « calme », « sereine » et « somptueuse » dépendent tous du sujet « Aurore ». Ils assument la fonction d'attribut de ce sujet. Ceci étant, on est en droit de soutenir que ces différents lexèmes constituent une adjonction. Celle-ci est extra-phrastique puisqu'elle s'étend sur trois phrases (exclamative, nominale et déclarative). Sa segmentation est due à l'utilisation malencontreuse des signes de ponctuation, à savoir le point d'exclamation et le point. Ces deux signes de ponctuation séparent ainsi des éléments censés constituer un ensemble solidaire. La ponctuation rend asyntaxique cette phrase attributive, qui, bien ponctuée, présente la structure logique suivante :

(9a) Mais Aurore était **couchée, là, nue, calme, sereine, somptueuse** et N'da Bettié Sounan la regardait.

Au regard de (9a), on peut en déduire que

« La ponctuation est aussi importante que le texte. Une faute d'orthographe peut ne mettre en cause qu'une information plus ou moins conventionnelle, alors qu'une faute de ponctuation est presque nécessairement une faute grave contre la logique et c'est plus grave » (A. Doppagne, 1984, p. 21).



Ces deux signes de ponctuation (en 9) sont donc une incongruité syntaxique, qui rompt l'harmonie devant exister entre les éléments de cette adjonction en position d'attribut du sujet.

Outre l'attribut du sujet, d'autres fonctions consacrent l'adjonction en tant que constituant du SV avec des fortunes diverses.

## 2. L'adjonction dans le syntagme verbal du corpus

Le syntagme verbal est, selon M. Arrivé et *alii* (1996, p. 182), « l'un des constituants majeurs de la phrase ». Il « [...] s'articule autour d'un mot-tête, le verbe, dont dépendent d'autres éléments, en particulier son ou ses compléments. » (M. Riegel et *alii*, 2018, p. 388). Les fonctions essentielles dans le SV sont les compléments d'objet direct ou indirect, le complément d'attribution et le complément d'agent. Dans le corpus, l'adjonction se manifeste dans ces fonctions.

### 2.1. L'adjonction en position de complément d'objet direct

« En grammaire générative, le complément d'objet direct, ou objet, est le syntagme nominal dans la réécriture suivante du syntagme verbal : SV → Aux + V + SN (V, dans cette formulation est nécessairement affecté du trait [+ transitif]). » (J. Dubois et *alii*, 2012, p. 332).

Examinons l'extrait ci-après :

(10) C'est pour vous deux, la terre libre et l'amour, qu'on s'est battu, qu'on se bat, et qu'on se battra pour vous éviter **les plombs de l'injustice, les balles de l'esclavage dans la tête, le fouet cinglant serpentant autour de la taille, la fuite éperdue de la vie qui jaillit jusqu'au-delà**. (*SOD*, p. 25).

L'adjonction, dans cette phrase verbale, repose sur cette longue série de syntagmes nominaux (SN) successifs « les plombs de l'injustice », « les balles de l'esclavage dans la tête », « le fouet cinglant serpentant autour de la taille » et « la fuite éperdue de la vie qui jaillit jusqu'au-delà ». Ces SN constituent un groupe, assumant la fonction de complément d'objet direct (COD) du prédicat « éviter ».

Dans la phrase suivante :

(11) Ainsi donc par la démocratie à l'assiéliédougovienne, Majesté broya entre ses mains, dociles, soumis et inconditionnels, **le parti, l'université, la justice, le parlement, les syndicats, les mass-médias, l'information.** (*SOD*, p. 232).

L'adjonction, comprenant les SN « le parti », « l'université », « la justice », « le parlement », « les syndicats », « les mass-médias » et « l'information », est détachée du verbe « broya » par une virgule. Cette dernière est inconvenante dans ce SV dans la mesure où elle désunit deux constituants indissociables, à savoir le verbe et son COD. Par ailleurs, celui-ci, dans le corpus, se construit également avec l'adjonction fonctionnant comme attribut.

## 2.2. L'adjonction en position d'attribut du complément d'objet direct

« Avec quelques verbes comme croire, estimer, juger, trouver, rendre, laisser, l'adjectif dépend du complément d'objet et s'accorde avec lui ; il est alors attribut du complément d'objet ». (J. Dubois et R. Lagane, 1988, p. 105). L'attribut du sujet peut être un nom, un SN, un adjectif ou un participe. Observons la phrase verbale qui suit :

(12) Il faudra la pluie équatoriale pour nettoyer les demeures fécalisées, les rendre **propres, nettes, vierges**, comme avant la profanation, la souillure de la terre, des eaux, du ciel (*SOD*, p. 27).

L'enchaînement des adjectifs qualificatifs successifs « propres », « nettes » et « vierges » est le prototype même de l'adjonction. En effet, au regard de la configuration de cette phrase verbale, ces adjectifs dépendent tous du pronom personnel « les ». Comme celui-ci assume la fonction de COD du verbe à l'infinitif « les », ces adjectifs sont donc complément d'attribut de ce COD. D'ailleurs, c'est ce

dernier qui leur impose le nombre pluriel. Et l'Adjonction étire cette phrase en apportant plus de précision sur l'aspect des « demeures fécalisées ».

### 2.3. L'adjonction en position de complément d'agent

Le complément d'agent

se rencontre dans une phrase à la tournure passive ou de valeur passive. C'est lui qui deviendrait sujet si la phrase était transformée en phrase active de même sens. Sur le plan sémantique c'est donc le mot ou le groupe de mots qui indique l'auteur ou la source du procès. Sur le plan syntaxique, il est le plus souvent construit avec une proposition *de* ou *par*. (C. Goedert, 1978, p. 175).

Le complément d'agent peut être exercé par un SN, un pronom ou une proposition subordonnée relative ou, selon le corpus, par une adjonction. La phrase passive ci-après est là pour le certifier :

(13) Elle (Tahua) est aidée dans cette tâche **par Ehiman**, président de l'Union Nationale des Étudiants pour la Libération (U.N.E.L.), **les journalistes révolutionnaires Graki et Kinian** (tam-tam), **Madame Manou la mère de l'étudiant en philosophie assassiné**, **Affoua la fiancée de Manou**, baptisée la courageuse veuve, « **Abotibra** », **par ses camarades** à cause de son militantisme et des idées qu'elle défend depuis toujours et surtout depuis la mort de son fiancé – ainsi donc, contre sa prophétie et malgré son argent, Makou n'a pas eu Affoua dans son lit. (SOD, p. 309).

Dans cette phrase passive, malgré le lien étroit entre les membres de l'adjonction, ces derniers sont en apparence désunis. Ainsi, les SN « Ehiman », « les journalistes révolutionnaires Graki et Kinian (tam-tam), Madame Manou la mère de l'étudiant en philosophie assassiné », « Affoua la fiancée de Manou » « Abotibra » et « ses camarades », remplissant la fonction de complément d'agent, sont détachés du verbe « aider » par le SP « dans cette tâche » et les SN « président de l'Union Nationale des Étudiants pour la Libération (U.N.E.L.) », « tam-tam » et le groupe participe « baptisée la courageuse veuve ». Ce dernier ainsi que le SP et les SN

évoquent des éléments facultatifs car ils sont encadrés par des virgules *moins*. La définition suivante de ce signe de ponctuation confirme le statut optionnel de ces constituants :

La (ou les) virgules *moins* (petites sœurs des parenthèses, plus discrètes et de valeur moindre, l'une d'entre elles pouvant être virtuelle ou réalisée) permettent d'extraire, de déplacer ou de rajouter à n'importe quel endroit de la chaîne (mais pas n'importe où) un segment qui ne se situe pas sur le même plan que le reste de la phrase. (N. Catach, 1996, p. 66).

À travers l'exemple listé en (13), ces éléments facultatifs, qui démembrant les éléments de cette adjonction, remanient l'ordre canonique de cette phrase passive et l'amplifient davantage. Leur troncation et le déplacement du SP « dans cette tâche » permettent de conforter le lien unissant les membres de cette adjonction en (13a) :

(13a) Elle (Tahua) est **par Ehiman, les journalistes révolutionnaires Graki et Kinian (tam-tam), Madame Manou la mère de l'étudiant en philosophie assassiné, Affoua la fiancée de Manou, par ses camarades** à cause de son militantisme et des idées qu'elle défend depuis toujours aidée dans cette tâche et surtout depuis la mort de son fiancé – ainsi donc, contre sa prophétie et malgré son argent, Makou n'a pas eu Affoua dans son lit.

Même dans une phrase passive elliptique, la présence de l'adjonction influe sur sa structure syntaxique, comme l'illustre l'énoncé ci-après :

(14) Je vois des hommes épris de liberté, de justice, / Des hommes dignes et rebelles, abattus comme des chiens, / Dévorés **par des crocodiles, des caïmans voraces, / des vautours lubriques**. (SOD, p. 237).

Les SN successifs « des crocodiles », « des caïmans voraces » et « des vautours lubriques » fonctionnent comme une adjonction parce qu'ils matérialisent la fonction de complément d'agent dans cette phrase passive. Ils forment ainsi un bloc dépendant du SV tronqué « dévorés ». Cet agrégat, malgré l'ellipse de

l'auxiliaire du passif et du sujet, allonge le fragment (14) et bouleverse, du coup, sa syntaxe.

Au regard de tout ce qui précède, l'emploi abusif de l'adjonction dans *Silence, on développe*, n'est pas un fait anodin. Il est motivé en ce sens qu'il est révélateur de l'idéologie de Jean-Marie Adiaffi Adé.

### 3. La portée idéologique de l'adjonction chez Adiaffi Adé

Dans cette étude, la description de l'adjonction révèle l'existence des connexions entre certaines figures de style et elle. Ce sont le dysphémisme, la conglobation et le détachement. Ces trois tropes révèlent la vision manichéenne que Jean-Marie Adiaffi Adé a de la société africaine postindépendance. Ainsi, tout en encensant les défenseurs du peuple, il vilipende les tenants du pouvoir.

#### 3.1. Le dysphémisme

Le dysphémisme est le contraire de l'euphémisme. Alors que l'euphémisme implique un effort de l'usager pour atténuer le caractère gênant d'une notion ou d'une lexie qui l'exprime, afin d'éviter l'embarras de l'interlocuteur, voire de l'usager lui-même, le **dysphémisme**, au contraire, implique une volonté de choisir une façon plus brutale de l'exprimer, souvent teintée d'une certaine méchanceté sarcastique. (J. Tournier et N. Tournier, 2009, p. 119).

Cette figure de style dénonce, sans complaisance, le narcissisme de certains dirigeants africains. Considérons cet extrait du corpus en guise d'illustration :

(1) Oui, **le Sage, le Roi, l'Empereur, le Pharaon, le Prophète, le Messie, le Président à vie N'da Fangan Walé alias N'da Bettié Sounan** règne et gouverne d'une façon absolue, d'une main de fer, sans partage, tyrannique, dictatoriale, meurtrière, onéreuse (*SOD*, p. 300).

Dans cette adjonction, constituée des SN « le Sage, le Roi, l'Empereur, le Pharaon, le Prophète, le Messie, le Président à vie N'da Fangan Walé alias N'da Bettié Sounan », le dysphémisme apparaît à travers les différents titres dont s'est affublé le « président N'da Fangan ». Ce dernier porte, au moins, sept titres et chacun d'eux est unique, comme l'atteste la présence de l'article défini « le » et la majuscule

à l'initiale des noms communs les indiquant. L'ironie se manifeste aussi dans l'emploi du substantif « Sage ». En effet, le comportement du « président » est aux antipodes du sens de ce lexème, qui désigne une personne « modérée », « qui est réglée dans ses mœurs, dans sa conduite ». L'emploi du dysphémisme est encore plus saillant dans le fragment que voici :

(2) C'est dans ce conditionnement franc, cette manipulation massive de corruption civique que **Sa Majesté Orduriale SAGE – ROI – EMPEREUR – PHARAON – PROPHÈTE – MESSIE - PRÉSIDENT À VIE**, organisa la réunion, la grande réunion de l'ex - « Stade de la libération » devenu « Stade N'da Sounan », après un tour du monde diplomatique pour remercier la C.I.A., ses amis américains, français, allemands, mais aussi tunisiens, marocains, africains (*SOD*, p. 233).

Les titres de l'exemple (3) sont en caractères d'imprimerie comme pour souligner la vantardise de ce « président ». En sus, l'item « Sage » est précédé du néologisme « Orduriale ». C'est un mot nouveau forgé à partir du substantif « ordure ». La sémantique de cet item conjecture que Jean-Marie Adiaffi tourne en bourrique le « président ». L'usage du dysphémisme met en exergue l'extravagance, la vulgarité du personnage et le ridicule dont il se couvre avec tous ces nombreux titres. Autrement dit, le « président N'da Fangan » est atteint de la folie des grandeurs à tel point qu'il se compare à un « Dieu ». Adiaffi dresse alors, ici, le portrait d'un mégalomane. Ce dernier est l'anti prototype de « monsieur Facodo » dont le portrait flatteur se dégage à partir de cette conglobation.

### 3.2. La conglobation

La Conglobation, que l'on appelle encore Énumération, Accumulation, est une figure par laquelle, au lieu d'un trait simple et unique sur le même sujet, on en réunit, sous un seul point de vue, un plus ou moins grand nombre, d'où résulte un tableau plus ou moins riche, plus ou moins étendu. (P. Fontanier, 1977, p. 363).

En d'autres mots, la conglobation est une figure de style dans laquelle l'orateur accumule les arguments ou les preuves. Bien qu'elle soit différente de l'adjonction,

elle emploie généralement cette dernière comme un moyen nécessaire pour atteindre ses objectifs. Examinons donc l'énoncé suivant :

(6) Inutile de dire que monsieur Facodo fut **irréprochable, efficace, héroïque, épique**, dans la défense des intérêts des travailleurs du peuple d'Assiéliédougou. (*SOD*, p. 232).

En (6), le narrateur énumère les qualités de « monsieur Facodo ». Il énonce successivement les mérites de ce dernier dans l'adjonction « irréprochable, efficace, héroïque, épique ». Cette série d'adjectifs appréciatifs représente, par conséquent, une conglobation. Celle-ci permet à Adiaffi de rendre hommage à ce personnage, qui a eu le courage d'affronter le « dictateur d'Assiéliédougou ». Ainsi, « monsieur Facodo » apparaît comme un personnage méthodique, brave et très confiant. C'est un combattant de la liberté, qui lutte pour l'amélioration des conditions de vie du peuple au risque de mettre en danger sa propre vie. « Monsieur Facodo » est donc un « héros ».

Contrairement à ce dernier, « Yanki » est peint comme un personnage odieux. Citons, à cet effet, les propres propos de celui-ci :

(7) À genoux, Yanki implora :

- Ce n'est pas vrai, Seigneur, vous êtes **un Héros, un Pharaon, un Messie, un Prophète, un Dieu, un Humaniste au cœur d'or** (*SOD*, p. 274).

Dans cette adjonction « un Héros, un Pharaon, un Messie, un Prophète, un Dieu, un Humaniste au cœur d'or », qui a tout l'air d'une conglobation, « Yanki » énumère les supposées qualités du « président N'da Fangan » afin qu'il lui épargne la vie. Au vu de ces nombreux titres ronflants attribués au « président », on peut affirmer que « Yanki » est un laudateur. Il apparaît comme un personnage également indécis, manquant d'assurance. En effet, il n'y a aucune logique dans l'énumération de ces titres. La conglobation présente alors un personnage paniqué, lâche, prêt à tout pourvu qu'il échappe au courroux de l'autocrate. « Yanki » est donc un personnage indigne, sans aucune personnalité. Les majuscules au début de chacun de ces titres permettent

de souligner l'emphase avec laquelle « Yanki » est censé les prononcer. Cette chute permet d'aborder l'emphase par détachement.

### 3.3. L'emphase par détachement

L'emphase peut être marquée par un détachement. L'élément détaché se positionne alors en tête ou en fin de phrase. Dans le corpus, l'adjonction est souvent en position détachée comme attestée dans cet énoncé :

(11) Ainsi donc par la démocratie à l'assiéliédougovienne, Majesté broya entre ses mains, dociles, soumis et inconditionnels, **le parti, l'université, la justice, le parlement, les syndicats, les mass-médias, l'information** (SOD, p. 232).

La position, en fin de phrase, de l'adjonction « le parti, l'université, la justice, le parlement, les syndicats, les mass-médias, l'information », COD du verbe « broya » dont elle est séparée par le SP « entre ses mains, dociles, soumis et inconditionnels » et la virgule, permet de souligner la cruauté de « Majesté ». Ce dernier n'hésite pas à détruire tout ce qui peut nuire à son pouvoir. « Majesté » veut alors étouffer tous les vecteurs et secteurs de la société qui concourent à la mise en place d'un État démocratique. Aussi combat-il, avec énergie et brutalité, les partis politiques, l'élite intellectuelle, les pouvoirs judiciaire et législatif et la presse. C'est un fossoyeur de la libre expression, voire de la liberté. On peut en déduire que « Majesté » affiche un comportement antidémocratique » ; c'est, par conséquent, un autocrate, atteint de la paranoïa.

### Conclusion

L'étude de l'adjonction dans *Silence, on développe* de Jean-Marie Adiaffi Adé, est féconde à double titre. D'une part, elle a permis de découvrir que cette figure de style peut occuper toutes les fonctions essentielles dans une phrase verbale. Avec ce trope, les mots de la même catégorie ou de la même nature s'enchaînent frénétiquement, avec violence, formant ainsi un bloc. Comme l'adjonction est un



ensemble d'éléments, son emploi déséquilibre souvent la phrase verbale. La partie dans laquelle elle se manifeste prend, habituellement, des propositions démesurées au détriment des autres. En conséquence, l'usage de l'adjonction étire les phrases verbales dans le roman d'Adiaffi au point de les désorganiser. D'autre part, cette étude a révélé des liens très étroits entre l'adjonction et d'autres tropes, telles que les figures d'expression par réflexion et les figures de style par emphase.

Ces tropes, proches de l'adjonction, ont confirmé la vision dyadique de Jean-Marie Adiaffi Adé. Ce dernier se présente comme un défenseur du peuple, c'est-à-dire des faibles, des opprimés. De ce fait, Adiaffi milite en faveur d'une société plus juste, plus égalitaire. Dans ce combat, les gouvernants apparaissent comme des obstacles au bonheur du peuple. Pour cet écrivain engagé, les dirigeants africains sont des dictateurs égoïstes, corrompus et cyniques, qui méritent d'être combattus avec la dernière énergie. Adiaffi veut alors changer, de manière radicale, l'ordre des choses. En un mot, Jean-Marie Adiaffi Adé se veut révolutionnaire.

### Références bibliographiques

- ADIAFFI ADÉ Jean-Marie, 1992, *Silence on développe*, Paris, Benin, Les Éditions du Flamboyant, Nouvelles du Sud.
- ARRIVÉ Michel, GADET François et GALMICHE Michel, 1996, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de la linguistique française*, Paris, Larousse, Collection Librairie Flammarion.
- CATACH Nina, 1996, *La ponctuation (Histoire et système)*, 2<sup>e</sup> édition corrigée, Paris, « Que sais-je ? ».
- CHARTRAND Suzanne-G., AUBIN Denis, BLAIN Raymond et SIMARD Claude avec la collaboration de MORIN François, 1999, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Québec, GRAFICOR.
- DELOFFRE Frédéric, 1979, *La Phrase française*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, SEDES.

- DENIS Delphine et SANCIER-CHÂTEAU Anne, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche,
- DOPPAGNE Albert, 1984, *La Bonne Ponctuation. Clarté, précision, efficacité de vos phrases*, Paris, Duculot.
- DUBOIS Jean et LAGANE René, 1988, *La Nouvelle Grammaire du Français*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et RIOUL René. 2012, *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage*, Paris, Larousse.
- FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- GARDES-TAMINE Joëlle, 1990, *La Grammaire 2 / Syntaxe*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Paris, Armand Colin.
- GEORGIN René, 1952, *Guide de Langue française*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris. Éditions André Bonne.
- GOEDERT Charles, 1978, *Guide pratique de grammaire française*, Paris, Hachette.
- GREVISSE Maurice, 1994, *Le bon Usage*, 13<sup>e</sup> édition revue et refondue par André Goosse, 2<sup>e</sup> tirage, Paris – Louvain-la-Neuve, Édition Duculot.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2018, *Grammaire méthodique du français*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.
- TOURNIER Jean et TOURNIER Nicole, 2009, *Dictionnaire de Lexicologie française*, Ellipses, Édition Marketing.
- TORT Patrick, 2006, *Marx et le problème de l'idéologie. Le modèle égyptien*, Paris, L'Harmattan.